

LE TÉTU

Numéro 242
MAI 2025



CURIS

AU MONT D'OR

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi 14h-17h

Mardi-Mercredi-Jeudi 10h-12h

Vendredi 13h30 – 16h

Samedis 10 et 24 Mai

04 78 91 24 02

N° Elu d'astreinte: 06 37 31 40 90

PROPRETE URBAINE

les habitants responsables de l'entretien de leurs pieds de murs

Avec les beaux jours, la végétation reprend ses droits ! Nécessaire au bon filtrage des eaux de pluie, la végétation spontanée n'en demeure pas moins problématique lorsqu'elle empiète sur les trottoirs et gêne la circulation des piétons et autres usagers. La commune rappelle que l'entretien et notamment le désherbage des pieds de murs sur les voies ouvertes à la circulation publique relève de la responsabilité des propriétaires ou occupants des logements concernés. Jusqu'à aujourd'hui ces entretiens étaient réalisés par les services de la métropole, mais suite à de nombreux contentieux celle-ci a décidé que cela ne sera plus le cas à partir de cette année. Les riverains sont ainsi tenus de **balayer les feuilles, fleurs, fruits** provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, **sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau**, en veillant à **ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales** et à les dégager autant que possible. Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou - s'il n'existe pas de trottoir - à un espace de 1,20 m de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de parcelle.

Important : le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit sous peine de poursuite.

Par ailleurs, les haies doivent être **taillées à l'aplomb** du domaine public et leur **hauteur doit être limitée à 2 mètres**, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux ou métropolitains sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

**Pour une commune agréable et sécurisée,
soyons unanimement responsables !**

Rappel : vous pouvez apporter vos déchets verts au point de collecte saisonnier :

Dates des collectes: samedi 3 mai, samedi 17 mai et samedi 31 mai

Horaires : De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Lieux de collecte: Albigny-sur-Saône : Parking rue Jean Chirat, en face du parc de l'Accueil.

Conditions d'accès: Accès gratuit, réservé aux particuliers qui résident sur le territoire de la Métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

Déchets acceptés: Tous les déchets végétaux sont acceptés : taille de haies, branchages.

EAUPTIMISONS

Le défi eau de l'ALEC Lyon pour un climat sain et durable

En 2025, l'ALEC Lyon lance son défi : EAUPTIMISONS !

Du 12 mai au 28 juin, les citoyens de la métropole lyonnaise sont invités à participer à cette initiative pour réduire leur consommation d'eau, tant au quotidien que dans leur environnement immédiat.

Pourquoi participer à EAUPTIMISONS ?

L'eau, ressource vitale pour la planète, est aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux. Alors que les périodes de sécheresse se multiplient et que les phénomènes climatiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents, chaque goutte compte. EAUPTIMISONS vise à sensibiliser et encourager les habitants de la Métropole de Lyon à repenser leur rapport à l'eau et à adopter des gestes simples mais efficaces pour préserver cet Or bleu.

Réduire sa consommation d'eau, un défi à portée de main

Participer à EAUPTIMISONS, c'est l'occasion de faire un geste concret pour l'environnement, en réduisant sa consommation d'eau dans son logement ou son jardin.

7 semaines de défis, 7 challenges, 3 temps collectifs à réaliser autour de plusieurs thématiques :

- Échanger des astuces entre participants
- Comprendre les enjeux de l'eau dans la Métropole
- S'engager collectivement pour préserver l'or bleu
- Identifier les usages les plus consommateurs
- Mettre en place de nouvelles habitudes



1. Télécharger l'application sur votre smartphone **Les Défis Climat**
<https://www.les-defis-climat.fr>

2. Taper le code structure **ODT2**

3. Créer votre compte

4. Rendez-vous **le 12 mai !**



Risques industriels majeurs

MAGAZINE OFFICIEL

*Par FR-Alert : en cas d'accident, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

**Par la sirène : de nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques.



En savoir +



Les bons
réflexes
en cas d'accident

Écoutez
la sirène



En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...

OUI

ABRITEZ-VOUS
DANS LE BÂTIMENT
LE PLUS PROCHE.

Fermez portes,
fenêtres et volets.

OUI

RESTEZ
À L'ÉCOUTE
DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou
consultez les réseaux
sociaux de votre
préfecture.

NON

N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par
les équipes pédagogiques.

NON

EVITEZ DE
TÉLÉPHONER

Vous laissez ainsi
les réseaux disponibles
pour les secours.

CONFERENCE

Chez moi, j'y suis j'y reste

Vous souhaitez en savoir plus sur le bien être et le bien vieillir à domicile ?

Assistez à la conférence « Chez moi j'y suis, j'y reste ! »

le MARDI 24 JUIN de 16H à 18h à la Salle du Vallon !

Animée par une ergothérapeute et une architecte d'intérieur, cette conférence vous invite à redécouvrir et repenser votre logement et vos habitudes de vie de manière positive, en

explorant les possibilités d'adaptations et d'aménagements.

Vous retrouverez notamment des conseils sur l'aménagement du domicile, alliant sécurité, harmonie et bien-être. Le tout dans un cadre convivial et ouvert aux échanges avec l'opportunité de poser vos questions à l'ergothérapeute et l'architecte d'intérieur, spécialisées dans le bien vieillir à domicile.

Cette conférence est gratuite, elle bénéficie du soutien de la Conférence des financeurs de la Métropole de Lyon !

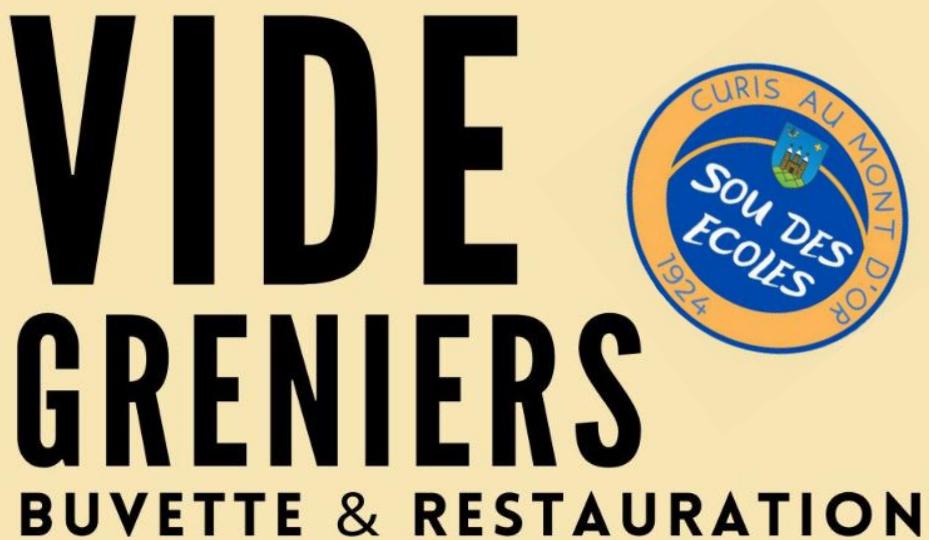
Pour vous inscrire, contactez le 04 78 91 24 02 (mairie)



SOU DES ECOLES



<https://tinyurl.com/pckux6pn>



**CURIS AU
MONT D'OR**
DIMANCHE 18 MAI

ASSOCIATION AIAD

LE PROJET ECLAT D'ÂGE



Redonner vie aux liens sociaux : découvrez le projet Eclat d'Âge

La solitude et l'isolement sont des problèmes majeurs auxquels de nombreuses personnes âgées sont confrontées. Pour répondre à cette réalité, trois intervenantes de l'AIAD, Maud, Janaina et Djamilia, ont imaginé Eclat d'Âge, un projet novateur qui vise à recréer du lien social et à rendre les seniors actifs et engagés.

Un projet porteur de sens

L'objectif d'Eclat d'Âge est simple : offrir aux personnes âgées isolées des opportunités de rencontres et d'échanges enrichissants à travers des activités variées. Débats, ateliers thématiques, sorties...des moments pensés pour stimuler leur curiosité, encourager leur participation active et briser la solitude.

Des intervenants engagés

Pour soutenir cette belle initiative, l'AIAD a mis en place une formation pour 6 intervenantes à domicile afin d'encadrer les événements et accompagner les seniors dans un environnement chaleureux et bienveillant.

Un impact positif sur le quotidien

Depuis le lancement du projet, les premiers retours sont très encourageants. Les participants témoignent d'un regain de motivation et d'une réduction de leur sentiment d'isolement. Eclat d'Âge ne se contente pas de proposer des activités, il contribue à restaurer une place essentielle aux seniors dans la société.

Un projet amené à grandir

La concrétisation d'Eclat d'Âge n'aurait pas été possible sans le soutien de **CEGID** et du **Crédit Agricole**. Ces deux partenaires ont apporté leur aide précieuse pour financer et structurer le projet, garantissant ainsi sa mise en place et son bon déroulement. Leur engagement souligne l'importance d'initiatives locales dédiées aux personnes âgées et leur volonté de favoriser le lien social à travers des actions concrètes.

Avec une équipe formée et un engagement sans faille, nous avons l'ambition de toucher encore plus de personnes et d'élargir nos actions.

Si vous souhaitez en savoir plus, participer ou soutenir cette belle initiative, n'hésitez pas à nous contacter !

STREET FOR KIDS*

**Vendredi 23 MAI
à partir de 7H30**

* LA RUE POUR LES ENFANTS



C'est quoi ?

Un évènement* qui permet de changer les habitudes de déplacement et d'expérimenter un chemin de l'école apaisé.

Pourquoi ?

Un accès à l'école à pied ou à vélo facilité > plus d'activité physique et de lien social.

Davantage de cyclistes et piétons sur les chemins de l'école > un apaisement de la circulation, la sécurité et le calme pour tous.

Un air de meilleur qualité > une santé préservée .

Le programme

7h45 - 8h30 : arrivée festive à vélo notamment, en trottinette, en skate et accueil café.

11h30 - 13h30 : ateliers organisés par l'équipe du périscolaire pour tous les enfants : maniabilité vélo dans la cour de l'école et dans la rue, code de la route avec la participation du policier municipal, décoration de la rue de l'école

En pratique :

- Les rues menant à l'école seront fermées à la circulation de 7h30 à 8h30** et la rue de la mairie de 11h30 à 13h30. Les horaires et itinéraires à affiner en fonction de la mobilisation des parents et des bénévoles pour assurer la sécurité et le respect de consignes.

- Les enfants sont invités à venir à l'école en "mode actif"

*avec le soutien des ONG [Respire](#) et [Clean Cities](#)

** la circulation sera interdite dans les deux sens :

- route d'Albigny, (de la rue de la Trolanderie à la Montée des fontaines)
- rue de la mairie, (du chemin des Avoraux à la rue de la Trolanderie)
- chemin du Gant (de la route des Monts d'Or à la rue de la Trolanderie).
- Les riverains souhaitant déplacer leur véhicule devront le faire avant 7h45. Seuls les vélos seront autorisés à circuler dans ces rues.
- Une déviation sera mise en place à Albigny au carrefour de l'avenue des Avoraux et de la route d'Albigny.



Festi'Val Santé

TOUTE LA SEMAINE EN VAL DE SAÔNE

- CONFÉRENCES
- JOURNÉES PORTES OUVERTES
Cabinets / Laboratoires / Officines
- ANIMATIONS : FLASH MOB /
CAFÉ DES PARENTS / HÔPITAL DES NOUVEAUX
Crèches / Écoles / Collèges / Lycées

SAMEDI 24 MAI - 14h
ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

- STAND ÉTUDIANTS
- BUVETTE
- **DRAGON BOAT**
CHALLENGE
DE 30 MINUTES
PAR COMMUNE



Festi'Val Santé

LE FESTIVAL QUI FAIT DU BIEN !

du 19 au 24 mai 2025



RETRIEVEZ TOUT LE PROGRAMME ICI



OUVERT À TOUS !

DÉFI PAS S
Festi'Val
Relevez le challenge
en 3 défis !
Inscription Gratuite

Scannez
le QR code



Relevez le challenge en 3 défis !
3 ACTIVITÉS VALIDÉES = 1 LOT

JOURNÉE PORTES OUVERTES

- Pharmacies
- Cabinets médicaux et paramédicaux
- Laboratoire
- Centres hospitaliers
- Casernes de pompiers

ANIMATIONS

- Café des parents
- Hôpital des nounours
- Apéro gynécologique
- ICOPE

CONFÉRENCES

- Perturbateurs endocriniens
- Le sport et la santé
- La surexposition aux écrans
- Les troubles de l'oralité

STANDS ÉTUDIANTS
SUR LE VILLAGE LE 24 MAI

3 TAMPONS
= RECUPÉREZ
VOTRE LOT
le samedi 24 mai
à partir de 17h
à Rochetaillée-
sur-Saône



CONFERENCE



*Bénéfices de
l'activité physique
&
prévention des
chutes*

CURIS
AU MONT D'OR

le vendredi 23 mai
De 14h30 à 15h30
salle du vallon

1032 route des Monts d'Or, 69250 Curis au Mont
Julien Rittner et Juliette Clément
Masseurs Kinésithérapeutes

Le festival de la santé aussi à Curis !

Lors du festival de la santé, organisé par la CPTS du Val de Saône pendant la semaine du 19 au 24 mai:

Il vous est proposé dans notre commune une conférence sur les bienfaits de l'activité physique chez les Seniors. Animée par deux kinésithérapeutes, nous espérons vous accueillir nombreux pour permettre à un moment d'informations et d'échange convivial!



Groupama

sanofi



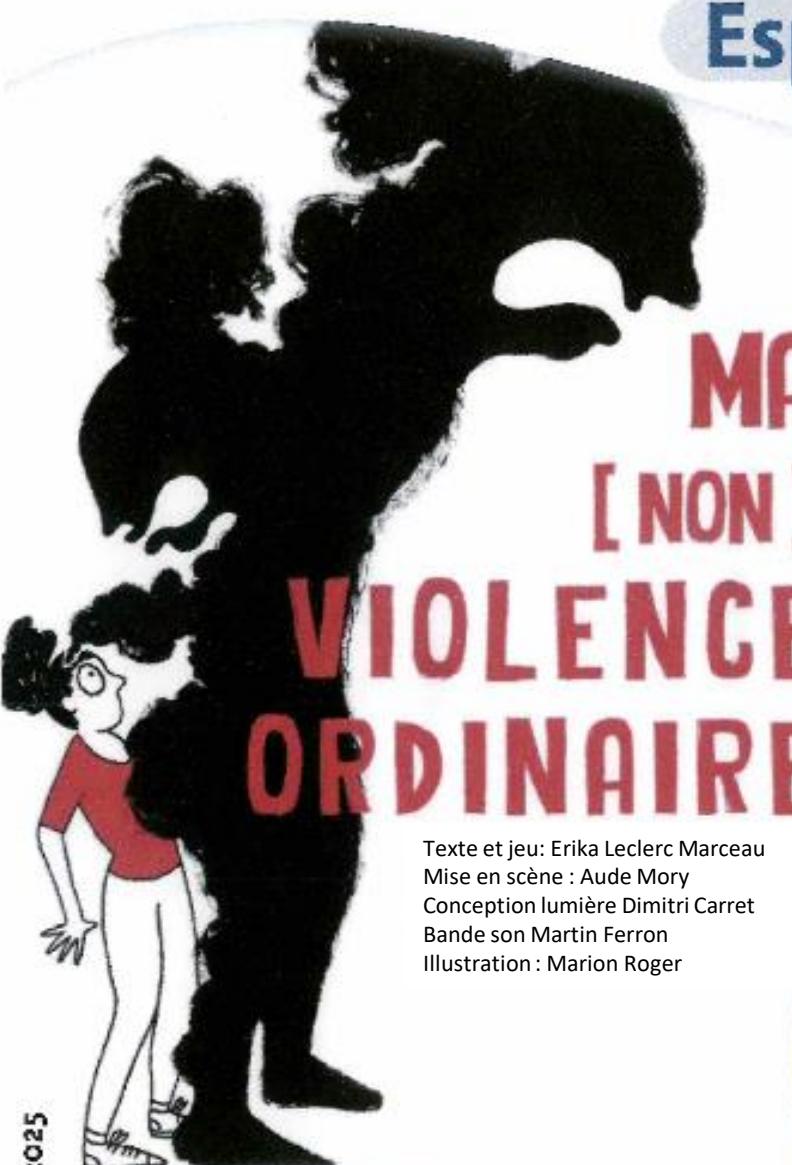
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CCAS

SPECTACLE ENQUÊTE HUMORISTIQUE

Lundi 12 mai - 19h

Espace Jean Vilar



MA [NON] VIOLENCE ORDINAIRE

Texte et jeu: Erika Leclerc Marceau
Mise en scène : Aude Mory
Conception lumière Dimitri Carret
Bande son Martin Ferron
Illustration : Marion Roger

2025

Spectacle solo, drôle,
émouvant, réflexif et réaliste qui
embrasse avec tendresse notre
quotidien cabossé

INSCRIPTIONS
Spectacle réservé aux adultes
rammador69@gmail.com

SUR INSCRIPTION

auprès du RPE
Les p'tits copain du val de Saône
06 49 39 42 18
rpepticopain@mairie-neuvillesursaone.fr

du RPE le Rammo d'Or
04 28 29 55 02
rammodor69@gmail.com

ou du RPE de Genay
06 07 74 92 42
rpedegenay@eolagrange.org



leolagrange
petite enfance



Montanay
Eure-Saône-Dromes

neuville
sur saône
commune de 1000 habitants

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
du Rhône

Relais PetiteEnfance
RPE LES P'TITS COPAINS DU VAL DE SAÔNE

ALBIGNY SUR SAÔNE
Salle des fêtes
Saint-Domrais au Nord d'Or
Corrèze Morvan
Relais Petite Enfance
RAMMO D 'OR



Eté 2025

Le Centre de loisirs intercommunal de l'ASI propose des stages sportifs ou artistiques, à la semaine, en demi-journée ou en journée complète,

**Du 1er juillet au 30 août
du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.**

Les groupes sont constitués autour de quatre tranches d'âges : 3-5 ans / 6-8 ans / 9-12 ans / 13-17 ans.

Tarifs semaine selon les activités : de 55€ à 320€

Inscriptions :

A partir du mardi 13 mai 2025

www.asi.asso.fr

Infos et programmes

: info@asi.asso.fr -

www.asi.asso.fr - 04 78 22 40 68

EVENEMENTS A VENIR

MAI

VIDE-GRENIER
SOU DES ECOLES
Dimanche 18 mai
8h - 18h
Rues du village

STREET FOR KIDS
La rue pour les enfants
Vendredi 23 mai
7h30 – 13h30
Rues du village

FESTIVAL DE LA SANTE -
CONFERENCE
Vendredi 23 mai
14h30 – 15h30
Salle du vallon

JAMBON A LA BROCHE DES SAPEURS POMPIERS

Samedi 24 mai

10h -15h

Place de la fontaine

JUIN



CONFERENCE
"Chez moi, j'y suis j'y reste !"
Mardi 24 juin
16h – 18h
Salle du vallon